

A l'approche de la COP21, le Relais Métisse poursuit son combat pour l'éco-conception et accumule les preuves de son engagement éco-responsable !

Depuis l'origine, le développement durable est inscrit dans l'ADN du Relais Métisse : de leur conception jusqu'à leur fin de vie, l'entreprise s'attache inlassablement à minimiser les impacts environnementaux de ses produits d'isolation thermo-acoustique.

Soucieux de témoigner de cette démarche éco-responsable, le Relais Métisse est engagé dans l'amélioration continue de ses process, qui se concrétise aujourd'hui à travers :

- ses récents résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation AFAQ de sa démarche d'éco-conception : avec une excellente note de 577, le Relais Métisse a atteint le niveau « confirmé » ;
- sa participation au programme européen « LIFE + » (Life Cycle in Practice, LCiP), visant à intégrer d'avantage au cœur de sa démarche les approches Pensées Cycle de Vie.

A la veille de la COP21, dans un contexte où les entreprises sont attendues de pied ferme sur leur engagement sociétal et sur un programme de mesures concrètes, le Relais Métisse fait figure de modèle à suivre, en poursuivant une dynamique de progrès continu en matière d'éco-conception de ses produits.



AFAQ Eco-conception : le Relais métisse atteint le niveau confirmé !

Le Relais Métisse a fait appel à AFNOR Certification pour évaluer la maturité de sa démarche d'éco-conception concernant la **fabrication de ses produits d'isolation thermique en vrac à souffler de la gamme Métisse®**.

Avec une note de 577/1000, il a atteint le niveau « confirmé », soit le niveau 3 de cette évaluation à quatre niveaux.

Quatre thèmes principaux furent analysés lors de l'évaluation de l'entreprise sociale et solidaire située à Billy-Berclau (62), conduite en juin 2015 : la responsabilité de la direction, le management de projets, la phase de réalisation des produits et le retour d'expérience. Les entretiens avec les services commercial, qualité et développement, production ont permis de mesurer l'implication du Relais pour proposer des produits performants intégrant les enjeux environnementaux.



Parmi les clés de la réussite de la démarche évaluée :

- **le caractère innovant de ses produits d'isolation thermo-acoustique :**

Isolant bio-sourcé conçu à partir de coton recyclé, Métisse® constitue une solution de recyclage innovante pour les textiles non réutilisables en l'état, qui sans cela seraient voués à l'incinération. Grâce aux multiples programmes de R&D pour expérimenter de nouvelles solutions de revalorisation des textiles et réduire la part des déchets, le Relais a été pionnier en matière d'économie circulaire, aujourd'hui enjeu phare de la transition écologique.

- **l'engagement du Relais sur les trois piliers constitutifs du développement durable :**

La particularité du Relais est **d'articuler étroitement économie circulaire et économie sociale et solidaire** : c'est dans le but de pérenniser les emplois locaux de collecte et de tri créés en France que le Relais a investi l'économie circulaire, en s'efforçant de construire des débouchés pour recycler/revaloriser les textiles collectés. Avec Métisse®, le Relais opère pleinement la synthèse des volets économique, écologique et social du développement durable.

Le Relais Métisse a bénéficié d'une évaluation AFAQ Eco-conception une fois **finaliste du Concours Eco-Conception 2014 du Nord-Pas de Calais**, co-organisé par la CCI Grand Lille et la Plateforme [AvniR] et soutenu par la Région et l'ADEME Nord-Pas de Calais.

A propos de l'évaluation AFAQ Eco-conception :

Créée pour répondre aux attentes des entreprises souhaitant avoir un état des lieux impartial de leur démarche d'éco-conception, l'évaluation proposée par AFNOR Certification permet de disposer des clés pour progresser tout en ayant une approche préventive du processus de conception du produit ou du service. Elle s'appuie sur les exigences des référentiels ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ses déclinaisons ISO TR 14062 et ISO 14006 sur l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit. L'évaluation aboutit à une note sur 1000 points correspondant à un niveau de performance : initial, progression, confirmé, exemplaire.

Plus d'info sur le web : [ici](#)



LE RELAIS METISSE ENGAGE DANS UN PROJET EUROPEEN SUR LA PENSEE CYCLE DE VIE

Cette première évaluation AFAQ réussie, le Relais Métisse poursuit ses efforts en s'engageant dans une **démarche visant à intégrer au cœur de ses process des approches Pensée Cycle de Vie (PCV)**. « *Nous suivons les*

recommandations émises par Afnor Certification, indique Alexandre Obert, responsable de l'usine Métisse. Notre participation à ce programme européen, dont le CD2E est tête de file, va nous permettre d'améliorer encore notre performance environnementale, en nous conduisant à une amélioration continue de l'analyse du cycle de vie de nos produits. »

Ce projet a pour but d'accompagner les PME dans 4 pays européens – France (Nord-Pas de Calais), Belgique (Wallonie), Espagne et Portugal – dans leur démarche de réduction des impacts environnementaux de leurs produits et services grâce à l'intégration des approches Cycle de Vie sur 3 secteurs : bâtiment, énergies et recyclage. Au-delà l'accompagnement, LCIIP démontrera les **bénéfices économiques et environnementaux de la démarche cycle de vie au sein de 32 PME pour les 4 pays, dont le Relais Métisse**.

L'application d'approches Pensées Cycle de Vie – regroupant les concepts d'Analyse du Cycle de Vie (ACV), d'éco-conception ou encore d'affichage environnemental – est une réalité émergente pour les entreprises, et un défi grandissant dans de nombreux secteurs économiques. Les entreprises font face à des nouvelles exigences légales et commerciales les incitant à améliorer leur efficacité d'utilisation des ressources et à réduire l'impact environnemental de leurs processus, produits et services. Le projet Life Cycle in Practice (LCiP) a été conçu pour répondre à ce défi et, vise à promouvoir et à accompagner l'adoption d'approches Cycle de Vie auprès des PME.

Plus d'informations sur le projet LCIP : [ici](#).

A PROPOS DU RELAIS :

Depuis plus de 30 ans, le Relais, 1^{er} opérateur de collecte et de valorisation textile en France, agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables et locaux. Pour favoriser le développement de son activité sur le territoire, **le Relais a fortement investi la R&D pour expérimenter des solutions innovantes pour mieux valoriser les matières et réduire la part des déchets.** Sont ainsi nés de nouveaux débouchés pour les textiles collectés, comme la gamme d'isolant bio-sourcé Métisse®, alliant performance et faible impact environnemental, tout en garantissant la pérennité des emplois de collecte et de tri déjà créés en France. Grâce à ces innovations, le Relais maîtrise aujourd'hui, en propre, toute la chaîne de valorisation textile, depuis la collecte jusqu'à la fabrication de produits issus de coton recyclé et **inscrit son action dans le cadre de l'économie circulaire.**

Chiffres-clés le Relais

30 ans d'activité

2 500 salariés – près de 100 000 tonnes de textiles collectées

97% des textiles collectés sont valorisés

Avec un jean, le Relais produit un panneau de Métisse® (60x120 mm en 50mm)

Chaque année avec Métisse®, environ 2 millions de jeans échappent à la déchetterie

En savoir plus sur le Relais : <http://www.lerelais.org>

Et Métisse® : <http://www.isolantmetisse.com>

CONTACT LE RELAIS POUR METISSE®

Alexandre Obert – Responsable de l'usine Métisse®

03 21 69 40 77 - metisse@lerelais.org / aobert@lerelais.org

CONTACT PRESSE :

Audrey Lefebvre – Agence Sous Tous Les Angles

03 20 68 47 11 - 06 01 29 41 25 – alefebvre@soustouslesangles.fr